

PLAN :

I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.....	1
1) <i>Relief</i>	2
a) Les montagnes jeunes.....	3
b) Les massifs anciens.....	4
c) Les bassins.....	5
2) <i>Climat</i>	6
a) L'influence océanique.....	6
b) La dégradation continentale.....	7
c) L'étagement montagnard.....	7
d) Le domaine méditerranéen.....	8
3. <i>Hydrographie</i>	8
4. <i>Littoral</i>	9
5) <i>Faune et flore</i>	11

I. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Pointe hexagonale de la «presqu'île européenne », la France a joué **un rôle historique** qui peut paraître aujourd'hui disproportionné par rapport à son étendue territoriale et à son importance démographique. En réalité, la France, qui est toujours **l'État le plus étendu d'Europe après la Russie et l'Ukraine**, fut jusqu'au XIXe siècle le pays le plus peuplé du continent, Russie exceptée. Surtout, **la pensée française**, issue des Lumières et de la Révolution, a fait le tour de la planète, au point d'être promue au rang de modèle. L'influence séculaire de la France vient de ce qu'elle s'est pensée très tôt en termes d'unité et de mission. Pendant près de mille ans, les rois ont été de tenaces rassembleurs de peuples et de provinces, et ont engagé le **processus de centralisation** que la Révolution et l'Empire ont parachevé dans les **frontières** ressenties comme «**naturelles** » - « **L'hexagone** ». D'autre part, «**filie aînée de l'Église** » puis «**terre des droits de l'homme** », la France, des croisades à la levée en masse de 1792 et à la «guerre du droit », s'est crue investie de la charge d'imposer une vision du monde. Même si, de la chrétienté à la liberté, la réalité ne coïncide pas toujours avec cette belle image d'Épinal, il demeure qu'à l'orée du III^{ème} millénaire, et

dans un univers politiquement et culturellement éclaté, l'un des atouts les plus forts de la France reste **d'être une conscience**. C'est en se fondant sur cette image que la France s'efforce de construire une nouvelle organisation européenne et de définir un nouveau mode de relations entre les peuples d'un monde en totale mutation.

I) GEOGRAPHIE PHYSIQUE

Plusieurs données générales permettent de caractériser le territoire français, qui s'étend sur environ 1 000 km du nord au sud et autant d'ouest en est, pour une **superficie totale de 549 192 km²**. Le pays occupe des **latitudes moyennes** (entre les 51° et 42° parallèles, Corse comprise), ce qui lui permet de bénéficier d'un **climat tempéré** et de quatre saisons bien individualisées. L'Hexagone dispose d'une **quadruple façade maritime**, sur la Méditerranée, l'Atlantique, la Manche et la mer du Nord. Il est, par sa géologie, au contact des **deux grands domaines européens** : hercynien au nord, alpin au sud. Au Quaternaire, le territoire, qui ne fut pas recouvert par la grande calotte glaciaire de l'Europe du Nord, connut une **importante glaciation** dans toutes ses montagnes et un régime périglaciaire dans ses plaines, dont le modelé actuel porte l'empreinte.

1) Relief

I) Lors d'une **première grande phase orogénique**, de - 380 à - 250 millions d'années, s'est mis en place un matériel d'âge hercynien ; [*I) prvohory-hercynské vrásnění* (2. Nejst.vrásnění) – **Massif armoricain** (Bretagne), **Massif central, plateaux: Les Vosges, les Ardennes**; *typický reliéf sedimentárních pánví*], formé de couches sédimentaires primaires, de granites et de roches métamorphiques. On trouve les éléments de cette **ossature** - déjà usée et aplanie au début du Secondaire - **le long d'un grand «V»** qui joint la pointe de la Bretagne au sud du Massif central et remonte

jusqu'à l'Alsace. Mais les chaînes hercyniennes s'avançaient autrefois bien plus au sud : la zone axiale des Pyrénées, les Maures et la Corse en sont des vestiges. Entre les socles anciens rabotés, mais restés plus ou moins émergés, s'étendaient à l'ère secondaire des cuvettes où les mers ont déposé des sédiments variés (sables, argiles, calcaires). Échappant aux plissements ultérieurs, ces couches ont été peu déformées.

II) L'ère Tertiaire représente, pour la configuration du territoire français, une étape décisive. L'ensemble formé par les **socles anciens et les bassins sédimentaires**, sur la bordure de la plaque européenne, a été **heurté** par deux petites plaques méridionales : la plaque ibérique et la plaque insubrienne (Italie du Nord). Tandis que la compression des sédiments marins accumulés à leur intersection donne **naissance aux Pyrénées et au système alpin**, le vieux bâti hercynien se fissure profondément, ouvrant les grands fossés méridiens d'Alsace, des plaines de la Saône, de la vallée du Rhône et de Limagne. Des massifs de surrection hercynienne comme le **Massif central** ou les **Vosges** sont vigoureusement redressés, alors que d'autres, comme le **Massif armoricain**, restent à une altitude modérée. Toute la Méditerranée occidentale s'effondre en ouvrant le **couloir languedocien** au sud des **Cévennes**, et en ne laissant plus subsister que quelques débris d'un ancien continent «tyrrhénien» (Corse). Le relief qui résulte de cette histoire géologique est assez équilibré. Bien individualisées, les montagnes, qui dominent dans la moitié sud-est de la France, appartiennent à deux grandes familles. [II) Třetihory Alpínsko-pyrenejské vrás. Vznik Alp, Jury - vápenec]

a) Les montagnes jeunes

Les **Pyrénées**, un peu plus âgées que les Alpes, forment une barrière longitudinale élevée et massive, culminant à 3 298 m à la frontière franco-espagnole (Vignemale); on ne peut aisément la franchir qu'à ses deux extrémités. Autre massif en position frontalière, les **Alpes**, plus diversifiées, plus jeunes et plus hautes (4 808 m au mont Blanc), couvrent une superficie plus étendue (35 000 km², contre 17 000 km²

pour les Pyrénées). De Chamonix à Gap, un sillon alpin, grosso modo de direction méridienne, sépare les **Préalpes sédimentaires** des hauts massifs internes constitués de roches métamorphiques et éruptives. Au sud de Gap, l'espace occupé par les massifs internes se réduit, les Préalpes s'étalent largement, et le sillon alpin disparaît, remplacé par la vallée méridienne de la Durance. Le **Jura**, qui pointe sa plus haute cime à 1 718 m (crêt de la Neige), se présente comme une excroissance des Préalpes du Nord, auxquelles sa partie méridionale le soude; ses points les plus élevés sont localisés sur la frontière suisse. **La Corse** (2 706 m au monte Cinto), qui a connu un soulèvement tertiaire très énergique, peut être considérée comme une montagne jeune, malgré l'importance des roches anciennes dans le substratum.

b) Les massifs anciens

Les domaines hercyniens, qui sont restés en bordure des chaînes alpines, n'en ont pas moins subi un puissant relèvement au Tertiaire. Les plissements anciens n'y jouent plus aucun rôle. Seules les grandes failles récentes sont responsables de la vigueur du relief. Les **massifs hercyniens** présentent de remarquables contrastes entre leurs vallées encaissées en gorges et la topographie de plateau d'interfluves encore marqués par l'aplanissement ancien. **Le Massif central**, le plus étendu d'entre eux, couvre 15 % du territoire français. Ensemble de hautes terres assez variées, il culmine à 1 885 m au Puy de Sancy. Le socle ancien est plus élevé au sud et à l'est qu'au nord-ouest. Les principaux **contrastes** tiennent à l'incidence du volcanisme tertiaire : s'il n'a que modérément influencé les plateaux de la partie sud-est, il a édifié à l'ouest les deux grands appareils du Mont-Dore et du Cantal. En outre, cette région englobe dans sa partie méridionale des **terrains sédimentaires secondaires** : ce sont **les Causses**, hauts plateaux calcaires connus pour la netteté de leurs formes karstiques. Dans la France du Nord-Est, le petit massif ancien des Vosges est remarquable par sa double dissymétrie : les altitudes les plus élevées sont méridionales et le versant alsacien est

plus vigoureux que son homologue lorrain. Pour sa part, l'Ardenne n'est qu'un plateau faiblement sculpté par l'érosion qui tient surtout du climat son caractère de montagne.

c) Les bassins

Malgré l'imposante ossature montagneuse, les régions basses dominent. **Deux bassins sédimentaires** occupent les $\frac{2}{5}$ du territoire.

Le **Bassin parisien** ($140\ 000\ \text{km}^2$, soit le $\frac{1}{4}$ du territoire) est une région de plaines et de plateaux que se partagent les réseaux hydrographiques de la Seine et de la Loire. C'est en Lorraine, en Champagne et en Bourgogne que les dénivellations sont les plus marquées : l'alternance de couches dures et tendres, qui sont relevées vers les massifs de la bordure orientale, donne naissance à plusieurs ceintures de reliefs de côtes (cuestas). Au sud de la Loire, ces mêmes côtes manquent d'énergie, phénomène imputable à la présence de sables d'âge tertiaire venus du Massif central pour s'étaler dans le Bourbonnais, la Sologne et la Brenne. À l'ouest, les horizons sont plus monotones, et les vallées plus faiblement entaillées. Au nord (Picardie, haute Normandie) s'étendent de **majestueux plateaux de craie**, nappés de limons et tranchés de vallées humides. Les collines d'Artois, qui s'élèvent jusqu'à 200 m, forment une séparation peu élevée avec le bassin sédimentaire flamand, lequel se prolonge en Belgique. **Plateaux calcaires** [*vrchoviny tvořené převážně vápencem*], buttes de sable et de grès [*pískovcové a písečné pahorky*], vallées encaissées forment le décor de la région parisienne.

Le **Bassin aquitain** ($80\ 000\ \text{km}^2$), principalement drainé par la Garonne, présente un dispositif comparable. Les reliefs de côtes s'y individualisent dans la

- a) moitié septentrionale, où affleurent les **calcaires** crétacés et jurassiques (Charentes, Périgord, Quercy). Il n'en va pas de même au
- b) sud de la Garonne, où la molasse tertiaire donne des paysages de collines, de plateaux et de buttes. La vaste **plaine des Landes** est pour sa part ennoyée sous des sables quaternaires. À ne considérer que la géologie, on pourrait identifier l'Ouest

armoricain (65 000 km²) aux autres socles anciens. Mais le soulèvement y a été plus faible : le Bocage normand dresse sa plus haute colline à 417 m (les Avaloris) à l'est, et les monts d'Arrée culminent à 384 m (roc'h Trévezel) à l'extrême ouest. Les altitudes moyennes (104 m) y sont modérées. Le paysage est celui de bas plateaux, dominés par quelques collines, creusés de petites cuvettes [prohloubeniny] et burinés par un système de vallées divergentes.

Dans la moitié orientale du pays, les plaines occupent une moindre place. Entre les chaînes alpines et les massifs hercyniens s'est individualisé un couloir continu - axe majeur pour la circulation entre le Rhin et la Méditerranée - constitué d'un chapelet de dépressions [klesání, stlačení] : Alsace, plaine de la Saône, bassins du Rhône moyen, plaines du bas Rhône, Languedoc.

2) Climat

Le climat de la France est tempéré si l'on considère les températures moyennes, juste milieu entre le froid polaire et la chaleur tropicale. Les précipitations sont modérées et généralement bien réparties dans l'année. Ces caractères n'empêchent pourtant pas certaines situations extrêmes, vagues de froid ou périodes de sécheresse.

a) L'influence océanique

Fortement le long du littoral occidental, l'influence océanique pénètre aisément à l'intérieur des bassins sédimentaires. Elle se traduit par **la modération des contrastes thermiques** : les hivers sont adoucis, et les étés rafraîchis. La fréquence des **perturbations de secteur ouest** entraîne des pluies abondantes, réparties sur un grand nombre de jours ; leur maximum intervient en saison froide. Elles affectent, parfois violemment, le littoral occidental et les reliefs de collines et de plateaux, tandis que les

fonds de cuvette connaissent un régime plus sec. Une position plus méridionale ou la proximité maritime entraînent des températures hivernales agréables et un moindre nombre de jours de gel : l'Aquitaine et la pointe de la Bretagne connaissent des conditions plus clémentes que le Nord ou la Normandie.

b) La dégradation continentale

Les caractères océaniques du climat, même s'ils restent dominants, **s'atténuent** vers l'est. L'amplitude thermique devient plus forte (15 °C à Paris, 17 °C à Nancy). Les hivers sont plus rudes, les chutes de neige et les gelées plus fréquentes ; les étés, en revanche, sont plus chauds. Le maximum des précipitations [*srážky*] tend à se déplacer vers la saison chaude, phénomène imputable [*přičitatelný*] à la fréquence de situations orageuses. Cette dégradation est largement atténuée dans la partie orientale du Bassin parisien, dont les reliefs sont très arrosés. Le caractère continental s'accuse davantage dans les fossés d'effondrement de l'est de la France : leur climat d'abri, assez sec, est caractérisé par de fortes amplitudes thermiques (de 18 à 19 °C à Strasbourg et à Lyon).

c) L'étagement montagnard

Au-dessus de 400 -500 m, les caractères montagnards l'emportent, sans pour autant modifier les régimes pluviométriques, assez semblables à ceux de la région considérée. La rigueur du **froid hivernal** et **l'augmentation des précipitations**, dont une partie de plus en plus importante, à mesure que l'on s'élève, tombe sous forme de **neige**, constituent le second trait propre à ces régions. Le nombre de jours de gel, l'épaisseur et la durée du manteau neigeux sont les caractéristiques les plus visibles de ces climats, qui diffèrent également de ceux des plaines par leur grande variabilité spatiale : les contrastes d'exposition jouent aussi bien à l'échelle régionale que

localement. Ils permettent, en particulier, d'opposer les bordures occidentales humides des Alpes, du Massif central et des Pyrénées aux parties orientales, plus ensoleillées, de ces mêmes régions montagneuses.

d) Le domaine méditerranéen

Paysages en climat méditerranéen. Le climat méditerranéen n'intéresse qu'une bande, profonde de 50 à 100 km, en bordure du littoral méridional : ses influences s'arrêtent aux montagnes - qui sont des frontières climatiques -, et ne pénètrent vraiment vers le nord qu'à la faveur des vallées du Rhône et de la Durance. Ce climat est d'abord caractérisé par une **sécheresse estivale** de deux à quatre mois. Bien qu'aussi abondantes qu'ailleurs, les **pluies** sont **plus concentrées** dans le temps : moins de 100 jours par an généralement. En raison de la latitude et du très lent refroidissement des eaux méditerranéennes, l'hiver se caractérise par sa douceur. Lumineux et agréable, le climat du midi de la France connaît aussi des excès : **les vents** soufflant de l'intérieur, comme le **mistral** dans la vallée du Rhône ou le **cers** en Languedoc, refroidissent les températures et peuvent accentuer les sécheresses.

3. Hydrographie

Les fleuves français

La répartition des fleuves français est conditionnée par le relief et l'histoire géologique. Ainsi **la Seine** draine-t-elle la majeure partie du Bassin parisien, alors que **la Loire**, qui la rejoignait encore près de Paris au début du Quaternaire, a constitué un réseau indépendant. Comme la Seine, **la Garonne** rassemble dans sa gouttière centrale la plus grande partie des eaux de son bassin. Né dans les Alpes, **le Rhône** s'engouffre, comme **la Saône**, son grand affluent, dans le vaste couloir d'effondrement séparant le

Massif central du Jura et des Alpes. **Le Massif central** est le grand centre de dispersion des eaux sur le territoire français ; il alimente plus ou moins abondamment ses principaux cours d'eau : **la Loire** (1 020 km) et **la Seine** (776 km), les seuls dont le bassin soit entièrement situé à l'intérieur des frontières ; **le Rhône** (812 km, dont 522 en France) et **la Garonne** (650 km, dont 575 dans l'Hexagone), qui prennent leur source respectivement en Suisse et en Espagne.

- L'abondance des fleuves français dépend du climat et de la nature des bassins-versants, même si seule une partie des précipitations qu'ils reçoivent profite aux cours d'eau. C'est dans les montagnes et les régions tournées vers l'ouest que la quantité d'eau disponible pour l'écoulement est la plus forte.

- À l'inverse, le déficit hydrique est un trait des grands bassins sédimentaires, des fossés d'effondrement et des plaines méditerranéennes : ainsi le Rhône (1 500 m³/s à Beaucaire), fleuve alpin, a-t-il un débit deux fois plus important que la Loire en Anjou ou la Garonne à Bordeaux. Celui de la Seine à Paris (300 m³/s) n'en représente que le cinquième.

4. Littoral

La France est bordée par **près de 3 000 km de côtes** présentant des aspects divers, des reliefs bas et régularisés aux zones rocheuses et découpées qui cisailent des terrains plus résistants.

- De la frontière belge au cap Blanc-Nez (grossièrement, de Dunkerque à Calais la côte de la mer du Nord est basse ; seul un cordon de dunes protège les marais de Flandre. En Picardie et en haute Normandie, le littoral de la Manche est bordé de **falaises de craie** (Étretat): on y perçoit encore la marque d'anciennes vallées qui, comme celle de la Seine, rejoignaient au Quaternaire un grand fleuve empruntant l'axe de la Manche.

- En basse Normandie, la présence de roches plus tendres a permis la formation de **falaises déjà plus molles et de marais** [*bažina, močál*]. Pittoresque et découpée, la côte du Massif armoricain, du Cotentin à la pointe de la Bretagne, fait alterner **caps de roches dures, récifs déchiquetés** [*trhané útesy*], **vallées noyées par la mer** et **marais abrités** (baie du Mont-Saint-Michel). La rade de Brest est une zone de confluence envahie par la mer.
- Au large de la Bretagne méridionale, de la Vendée et du Poitou, la côte atlantique est précédée d'une vaste **plate-forme continentale** : plusieurs îles (Belle-Île, Noirmoutier, Yeu, Ré, Oléron) précèdent un **littoral rocheux**, assez bas, mais creusé de profondes indentations [*zářezy*]. De part et d'autre de l'estuaire de la Loire, en Poitou et jusqu'en Saintonge, soit jusqu'à l'estuaire de la Gironde, plusieurs **golfs** [*zátoky, zálivy*] bien abrités et récemment **colmatés** [*zanesený, zúrodněný*] forment des paysages de marais (Marais breton, Marais poitevin). La plate-forme continentale se réduit progressivement jusqu'au golfe de Gascogne, où les isobathes [*hloubkové vrstevnice*] se rapprochent du rivage. Le littoral correspondant, de l'estuaire de la Gironde aux premiers contreforts [*výběžek, výčnělek; podpěra*] pyrénéens, est bas, parfaitement rectiligne et bordé de hautes dunes isolant un chapelet d'étangs.
- Le long de la façade méditerranéenne, d'importants **contrastes** opposent la
 - côte languedocienne, précédée d'une vaste **plate-forme continentale** - basse et en voie de régularisation ; de grands **étangs saumâtres** y communiquent plus ou moins bien avec le golfe du Lion, à
 - la côte provençale, proche des **eaux profondes**. La seconde est **montagneuse** et **accidentée** [*nerovná*], avec des **caps saillants** [*vyčňávající, vystupující*], des **calanques** [*skalnatá zátoka*] et une succession d'îles. Le delta du Rhône, dont les bras enserrent les **étendues marécageuses de Camargue**, fait la jonction entre ces deux domaines.

- Les côtes corses, comme celles de Provence, sont **rocheuses** et **découpées** [*vyřezané, vykrojené*], hormis dans l'est de l'île (plaine d'Aléria).

5) Faune et flore

Surface des forêts en France

La **beauté des paysages** français provient pour une grande part de la qualité de l'environnement végétal, lequel traduit en chaque lieu l'influence des conditions naturelles et d'une ancienne occupation humaine.

- Dans les zones de plaines et les bas plateaux, la végétation naturelle, sans l'action anthropique, est presque partout constituée d'une **forêt de feuillus** : le **chêne**, associé au charme, ou le **hêtre** [*buk*], associé au chêne, sont les arbres dominants des forêts conservées.
- L'homme a introduit des **conifères** au XIXe siècle, notamment le **pin maritime** [*přimořská borovice*] (*Pinus pinaster*) / utilisé pour la fixation des dunes / dans les Landes et, par endroits, des **pins noirs** [*černá borovice*] d'Autriche et des **pins sylvestres** [*borovice lesní*] ; ils ont permis la mise en valeur d'étendues sableuses incultes [*písčité plochy*].
- **Les reboisements** [*nová zalesnění*] ont aussi été abondants sur les plateaux du Massif central, où la forêt avait été précocement détruite par l'homme.
- Dans les pays placés sous influence atlantique, où le climat favorise la dégradation des sols, la forêt a cédé la place à des **végétations de substitution** comme la **lande bretonne**.
- La végétation des montagnes est caractérisée par un **étagement** [*stupňovitě uspořádání*] qui traduit la modification des données climatiques. Au-dessus de la chênaie, présente à l'**étage collinéen**, une **forêt mixte de hêtres et de sapins** [*jedle*] apparaît dans les Alpes aux étages montagnards, à partir de

- 600 m. Viennent ensuite les **conifères résistants à la neige et au vent (pins de montagne)**).
- Vers 1 800 m dans les Préalpes et vers 2 200 m dans les Alpes internes, la forêt atteint une limite au-dessus de laquelle les arbres ne peuvent subsister qu'à l'état de **buissons** : on pénètre alors dans le domaine des **prairies** dites «**alpines**», présentes jusqu'à la limite des neiges éternelles (vers 3 000 m), où toute végétation disparaît. Pour les besoins de l'élevage, les hommes ont donné aux prairies de l'étage alpin une extension artificielle aux dépens des étages forestiers. Les limites de ces paliers varient, bien évidemment, d'un massif à un autre, parfois dans le même massif par le jeu des expositions (ubacs [*stinný severní svah hory*] = versants à l'ombre ; adrets [*slunečný svah*] = versants au soleil).
 - La végétation française **la plus originale** est certainement celle du domaine méditerranéen. Les **plantes**, qui ont dû s'adapter à la sécheresse estivale, présentent des caractères particuliers. Ainsi, l'arbre dominant des forêts méditerranéennes n'est pas le chêne sessile [*dub ?*] ou le chêne pédonculé [*dub letní*] des forêts océaniques : c'est un **chêne à feuilles persistantes** = le **chêne vert**, suppléé par le **chêne-liège** [*korkový dub*] sur les terrains siliceux [*křemičité půdy*]. En altitude apparaît le **chêne pubescent** [*dub pýřitý*].
 - Des conifères jouent également un grand rôle : **pin d'Alep** et **pin laricio** en Corse. Mais ces forêts, fragiles, résistent difficilement aux abus du pâturage et aux incendies estivaux. Peu productives, elles ont souvent cédé la place à des **formations végétales de substitution**, tels la **garrigue** [*macchie*] et le **maquis** [*houřtina*].

De longs siècles de chasse aux bêtes «nuisibles » et aux animaux à fourrure ont considérablement appauvri la faune française. Diverses espèces de grands mammifères ont disparu et d'autres, comme **l'ours** et **l'isard** [*pyrenejský kamzík*] des

Pyrénées, **le chamois** et **le mouflon** des Alpes, se maintiennent difficilement dans les hautes montagnes qui leur servent de refuge.

De la même façon, la richesse des eaux a souffert de l'ère industrielle : les **saumons**, par exemple, ont disparu de nos rivières. Ces évolutions inquiétantes ont suscité la mise sur pied de politiques de protection et de repeuplement.